8 Ecole Elémentaire LA NEUVE

rue neuve : 73110 LA ROCHETTE

ce.0731279u@ac-grenoble.fr tel: 04.79.25.52.97

Parents d'élèves délégués

parentslaneuve@gmail.com

COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ECOLE DU 15 JUIN 2018

Les enseignants présents :
F. Briffoteau, A. Briois, S. Bruyere, C Chassigneux,
C. Di Monte, C. Di Tommaso, G. Frattina, F.
Gencourt, C. Guillermand, C. Lachize, O. Molitor,
A. Neuenschwander, A. Orsati, P. Pizzinato, A.
Poutrel, C. Tonin, A. Poutrel, MP. Varischetti, C.
Verger,

Les représentants des parents présents :

C Bonnot, T Morestin, A Castier, A Cocq, S Heritier, V Dutheil, M Cattani, D Vogt, L Nivoliez, N Martinet, A Bozon, D Cocq, M De Heeckeren

<u>Excusés</u>: M Petit homme, L Bazile, D Soyer Le Thorel, S Perrin

Autres membres élue de la ville : Gwenaelle Biboud

Présents : DDEN : Michèle Duc

Excusés : IEN : S. Cherry

enseignant : C. Bochet

1. Approbation du dernier compte-rendu.

Le dernier compte rendu du conseil d'école du 6 mars 2018 est approuvé par l'ensemble des participants.

Vie scolaire

- Evolution des effectifs - élèves :

A la date du conseil d'école, 348 élèves sont inscrits à l'école. A la rentrée 2018, 345 élèves sont déjà inscrits.

Les effectifs sont stables par rapport à la rentrée 2017. A la prochaine rentrée, les élèves seront répartis en 14 classes, dont une ULIS école. Les listes des classes seront affichées le vendredi 31 août dans l'après-midi.

- Evolution des effectifs - enseignants :

A la date du conseil d'école, nous savons que l'équipe d'enseignants évoluera à la rentrée.

Mme Di Monte, psychologue scolaire, commencera sa vie de jeune retraitée. Nous la remercions pour son investissement auprès des élèves rochettois ou du secteur.

Mmes Di Tommaso, Bochet et Moiret et M. Pizzinato qui encadraient des classes avec beaucoup de dynamisme et de professionnalisme continueront leur travail dans d'autres écoles, bonne continuation!

L'année prochaine, M Molitor intègrera l'équipe et Mmes Briois et Frattina restent affectées dans notre école.

Un poste d'enseignant, le ¼ temps de Mme Poutrel et le poste de psychologue scolaire ne sont pour l'instant pas attribués.

Liaison GS-CP :

Les élèves scolarisés en GS dans les écoles maternelles de la commune intègreront notre école le 3 septembre prochain.

La rentrée des CE1, CE2, CM1 et CM2 se fera à 8h20, tandis que nous accueillerons les élèves de CP à partir de 8h30 dans la cour et ferons l'appel des classes à 8h45. Les parents peuvent accompagner leurs enfants jusque dans les classes. Ils devront avoir quitter l'enceinte scolaire avant 9h30, horaire auquel seront fermées les portes et portails de l'école.

Afin de permettre aux élèves d'intégrer l'école et de progresser le plus possible, différentes dispositions sont prises :

- Les élèves de GS viendront visiter l'école avec leur enseignant en fin d'année scolaire.
- Les répartitions dans les classes sont établies lors d'une réunion de concertation entre les enseignants de GS, de CP, la psychologue scolaire et les directrices. Les répartitions, quel que soit le niveau concerné, sont réfléchies selon plusieurs critères : équilibre fille, garçon, équilibre de niveau, permettre à chaque élève d'être dans les meilleures conditions pour progresser.

La directrice organise une réunion pour les nouveaux parents d'élèves le vendredi 31 août à 17h30. Elle est destinée aux parents des futurs CP ou d'élèves qui découvrent l'école élémentaire La Neuve. Elle permet de présenter l'école, son fonctionnement général et son projet.

- La liaison CM2-6ème

Les élèves ont mené différents projets au cours de l'année avec des classes du collège. Une matinée de découverte leur sera proposée le jeudi 5 juillet.

Les enseignants de CM2 travaillent en lien avec l'équipe du collège pour leur permettre de répartir les élèves dans des classes qui permettront à chacun de progresser le mieux possible.

Concernant la vie scolaire, nous tenons à souligner le fort investissement de nos bénévoles qui permettent l'organisation d'activités variées. Merci à tous !

Nous soulignons que pour les activités telles que la natation, le ski, le vélo ou l'escalade, nous sollicitons des bénévoles agréés. Les cessions d'agréments s'organisent tout au long de l'année mais parfois bien avant la réalisation du cycle. Dès la rentrée scolaire, une campagne d'information « agrément » sera faite.

Concernant ces activités, nous tenons à remercier l'ensemble des collectivités et associations qui participent financièrement. C'est, cet engagement fort aux côtés de notre équipe enseignante dynamique qui permet la réalisation de tous ces projets.

3. Le nouveau projet d'école

Le projet d'école est présenté au travers d'un document projeté au tableau.

La séance est levée.